

Lou Badaou

N° 28 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

janvier 2019

LES PROJETS POUR 2019

NATURE si BELLE, si FRAGILE !



Aire des Itardes - photo SK - 2012

LE CASTELLET il y a 100 ANS

MÉMOIRES d'EAU

LA VIE AU VILLAGE EN 2018

Lou Badaou

N° 28 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2019

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

Couverture : la nature est si belle quand elle nous offre un aussi magnifique spectacle. Sachons la préserver, elle est si fragile !

SOMMAIRE

- 3 Le mot du maire
- 4 Le Castellet il y a 100 ans
- 6 Infos pratiques
- 9 État civil, nouveaux habitants, succès aux examens
- 10 Les projets pour 2019
- 12 Les travaux au village en 2018
- 18 Ça s'est passé en 2018
 - Tous les événements de l'année écoulée au village*
- 32 La vie des écoles
- 34 Mémoires d'eau
- 40 Pluviométrie en 2018

Pensez au site du Castellet, commune de la DLVA

www.le-castellet.fr



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet.

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Serge Klutchnikoff, Annie Giraud

Photos : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff, Franck Pheulpin, Sauveur Civiletti, Guy Gauthier

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Imprimé par nos soins

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

L'année 2018 vient de se terminer avec ses joies et ses peines, avec la victoire des Bleus à nouveau champions du monde, avec le sacrifice suprême du colonel Beltrame, avec une grande sécheresse au nord de la Loire et le cinquantenaire de Mai 68, avec aussi et surtout une fin d'année mettant à jour la fracture sociale qui au fur et à mesure des années s'est installée dans notre pays. Au-delà de cette fracture, l'action des gilets jaunes a surtout montré la méfiance des citoyens face à l'État. Un État qui écoute peu et qui n'entend pas du tout, un État parfois méprisant et qui a la mémoire un peu courte.

Pendant combien d'années je suis allé au bureau de tabac d'Oraison, chez M. et M^{me} Nicolas, pour payer la vignette, taxe créée « pour fournir un revenu minimum à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus » ! Le ministre des Affaires économiques de l'époque affirmait que ce serait une taxe temporaire. Temporaire qui a duré 44 ans ! Surtout, qu'au bout de trois ans, le Premier ministre a annoncé que le produit de la vignette serait finalement « acquis au budget de l'État... qui la reverserait au Fonds national de solidarité ».

En 1991 ils ont créé la CSG, la Contribution sociale généralisée, pour financer la branche famille en remplacement des cotisations patronales d'allocations familiales. « Contribution transitoire » qui dure depuis 27 ans et qui est passée de 1,1 % à 9,2 % pour les salariés et 8,3 % pour les retraités ! Et que dire de la CSG déductible et de la CSG non déductible ? avec cette dernière nous payons des impôts sur des revenus que nous n'avons pas encaissés !

Comment s'étonner alors de cette révolte ? Comment s'étonner de cette violence même si elle est inexcusable ? Il est temps, grand temps de dialoguer et d'entendre la voix de ceux qui souffrent. Que l'année 2019 soit pour vous et vos familles une année sereine, sereine pour votre santé, sereine avec vos familles et vos amis, sereine dans votre travail.

Bonne lecture de ce Badaou 2019 dont la mise en page seule demande des jours et des jours de travail. Je ne vous parle pas de la collecte des infos. Aussi je me permets d'adresser à Serge Klutchnikoff et Annie Giraud, de la part de tous les Castellians, un grand merci.

*Bien à vous
Henri Garcia*

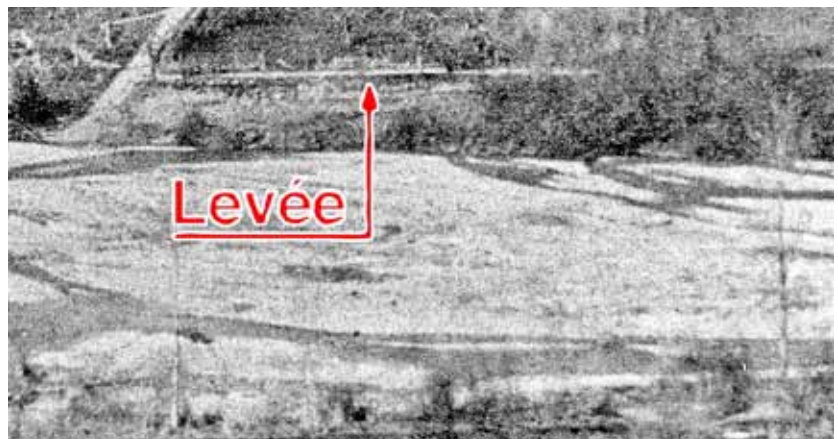
LE CASTELLET il y a 100 ANS

Raoul Brémond, qui a toujours de la famille au Castellet, fut un homme aux talents multiples. Instituteur de son état, il était dévoré par la soif de connaissance et s'intéressait à toutes les techniques nées avec le XX^e siècle. Passionné de radio amateur, il montait des postes récepteurs à galène et installait des antennes en fil de fer pour capter toutes sortes de fréquences et d'émissions. Il fut aussi un pionnier de la photographie du début du siècle, laissant des documents rares que ses héritiers ont bien voulu confier à Castellum pour servir à la mémoire collective. Ainsi pouvons-nous voir, grâce à lui et à cette photo réalisée sur plaque de verre avec une chambre, l'état de notre village en 1919, il y a pile 100 ans.

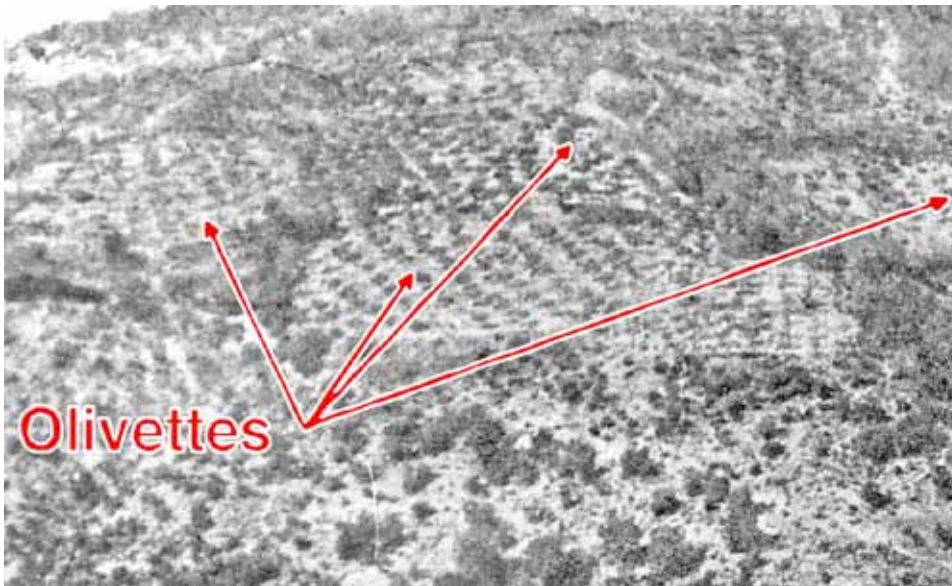


En agrandissant ce détail on distingue assez bien le reste des fondations de l'ancien four à chaux qui a donné son nom à la rue qui y conduit depuis la place de l'Église.

4 - Lou Badaou

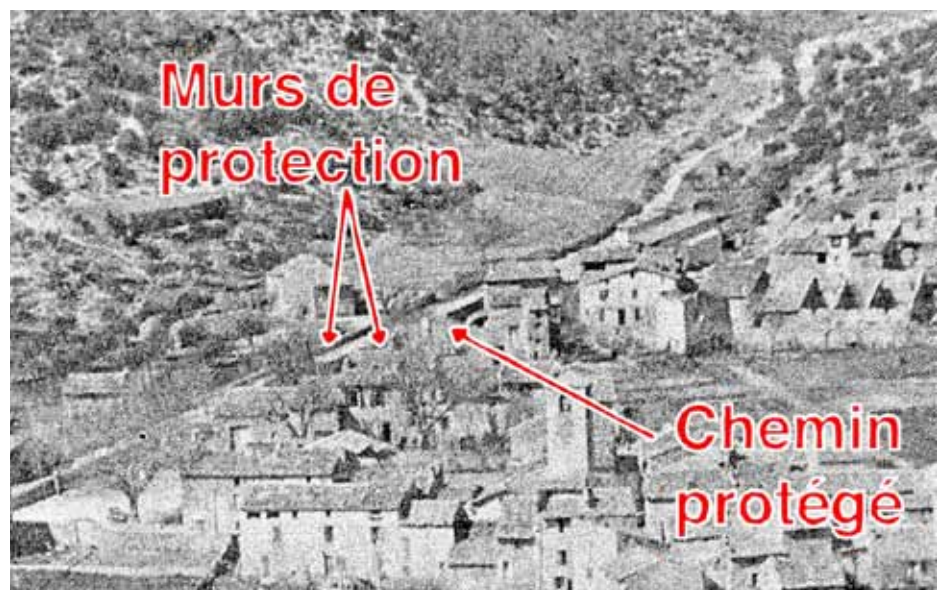


On voit bien ici la taille impressionnante du lit du Rancure (dans les années 1975 la déviation est venue empiéter sur une bonne moitié de la largeur de ce lit). La rue du Four Vieux arrivait jusqu'au torrent. La levée formait une digue et il n'y avait alors ni usine ni passerelle.



Si l'on regarde en détail les flancs des collines, on peut en tirer des renseignements : primo il n'y a pas de forêt de conifères ou de chênes mais des parcelles bien entretenues, des olivettes comme on les appelle ici. Ensuite le nettoyage des herbes et des arbustes était l'œuvre des troupeaux d'ovins. En contrepartie rien ne retenait l'eau en cas de pluies violentes et le village était souvent inondé.

Aucune habitation vers le haut du vallon de la Fouent d'où l'eau dévalait souvent avec violence et qui n'était alors pas une route. On distingue bien les murs qui retenaient le torrent. Quant au chemin qui menait aux habitations du quartier des Bernards, il était bien protégé, au-dessous du mur de droite. Le quartier des Bernards est le plus ancien du Castellet. On y voit de nombreuses ruines en ce début du XX^e siècle.



La partie basse de la Coussière était surélevée par rapport aux champs pour n'être jamais inondée. On voit bien la grange qui n'existe plus devant laquelle se trouvait une croix qui a donné son nom au carrefour. Très peu de constructions, mais beaucoup d'aires de battage près des champs (chaque famille en avait). On distingue aussi les « paillers » qui permettaient d'être fournis toute l'année pour les bêtes.

L'observation attentive du précieux document que constitue cette photo de Raoul Brémond permet, en étudiant les détails les uns après les autres de remonter le temps et d'entrer dans la vie de nos anciens. On peut alors voir bien autre chose que la simple extension des habitations qui couvrent aujourd'hui des terrains jadis cultivés. C'était un temps difficile où circulaient quelques chevaux, des mulets et de nombreux moutons mais pas encore d'automobiles. Et il n'y avait aucun éclairage public non plus.

INFOS PRATIQUES

Heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.
Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 -

Bus du mardi matin

Départ à 9 h 10 (place du Barri), retour à 11 h 30 d'Oraison. Transport gratuit.

Garderie, transport et cantine

Garderie de 8 heures à 18 heures. Tarifs : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre pour un enfant (80 € pour deux). Les transports scolaires sont gratuits. Les tarifs de cantine par repas sont de 3,30 €.

Ordures - Déchèterie

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi et le vendredi matin (une tournée supplémentaire le mercredi en juillet et août). Les déchets doivent être placés dans des sacs fermés déposés dans les conteneurs et non pas disposés en vrac. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri. La déchèterie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 à 17 h, ainsi que les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Pour les personnes sans véhicule et ne pouvant donc pas se déplacer, les encombrants seront enlevés gratuitement sur rendez-vous après appel à la DLVA (04 92 70 22 95).

DÉCHETS DE CHASSE

Le règlement européen (n° 1069/2009) ne réglemente pas les sous-produits de gibier générés par les chasseurs, dès lors que ces chasseurs appliquent de bonnes pratiques d'élimination sans pour autant faire appel systématiquement à un centre d'équarissage payant. Selon le Code rural français il est possible de procéder à leur enfouissement ou, lorsqu'il s'agit de petites quantités ne dépassant pas le produit d'une journée de chasse par une seule personne, de les traiter

comme de simples ordures ménagères. Donc il est possible de les déposer dans les conteneurs à ordures. Mais attention : ça ne se jette pas directement dans le bac comme certains peuvent le faire de façon répétitive ! C'est une question de salubrité publique... et c'est aussi un minimum de respect pour les autres et pour les employés municipaux chargés de ramasser les ordures. Il est obligatoire d'enfermer tous les déchets de chasse dans des sacs en plastique.

POUR QUE LA MÉMOIRE NE FLANCHE PAS !

Les ateliers mémoires seniors sont organisés par la Mutualité Française pour les personnes de plus de 60 ans. Cette année une session a eu lieu au Castellet, la ruralité étant une priorité pour la Mutualité. La mairie a mis les locaux à disposition. Le maire Henri Garcia a accueilli les participants et a remercié Paul Amoros qui a œuvré pour que cet atelier se déroule au Castellet. Nathalie Laban neuropsychologue a animé les séances hebdomadaires qui furent au nombre de neuf. Une évaluation individuelle standardisée fut effectuée le premier jour ainsi qu'à la fin du cycle. Les exercices proposés s'appuyaient sur la méthode Liliane Israël. Ils avaient pour but de booster la mémoire à long terme et à court terme. Car l'entraînement permet de restaurer l'attention, le langage, les repères dans l'espace et

dans le temps qui contribuent aux mécanismes de mémorisation. La préservation de la mémoire est un facteur capital pour la qualité de vie. Rappelons que ces ateliers sont gratuits pour les personnes. Pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire, d'autres sessions auront lieu l'an prochain.



UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR CASTELLUM

« Il y a un âge où il faut savoir laisser sa place. En ce qui me concerne, j'ai fixé la limite à 70 ans. Après 13 années de présidence de Castellum il sera temps de céder les rênes ».

Serge Klutchnikoff avait ainsi annoncé depuis trois ans son futur départ. La date étant échue, il a donc adressé sa lettre de démission au conseil d'administration de l'association du patrimoine de notre commune. Et ce conseil, dans la foulée,

a élu à l'unanimité comme nouvelle présidente Annie Giraud.

C'est donc elle désormais qui aura en charge toutes les nouvelles actions. Les projets ne manquent pas et des idées fraîches vont faire surface pour donner un nouvel élan à cette asso qui a déjà largement œuvré pour la mise en valeur de l'histoire du Castellet, de ses richesses naturelles et de son patrimoine.

DÉBROUSSAILLAGE NÉCESSAIRE ET OBLIGATOIRE

Débroussailler est une nécessité pour sa propre sécurité et pour celle des autres. Mais c'est également une obligation légale. En effet la loi impose à tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt de débroussailler son terrain et le chemin d'accès. Il s'agit en premier lieu de protéger sa famille, sa maison, sa propriété et tous ses biens, mais également de limiter ainsi la propagation du feu et

de diminuer son intensité. Enfin cela permet de faciliter le travail et l'accès des pompiers en cas d'incendie. Rappelons que tout contrevenant s'expose à une amende de 135 euros et – en cas de mise en demeure restée sans effet – à une autre amende de 30 euros par m² non débroussaillé, sans compter sa responsabilité en cas de départ d'incendie sur son domaine.

Pour tout renseignement : www.sigvar.org

FEUX INTERDITS

L'usage du feu est totalement interdit pour le brûlage des déchets verts (troubles de voisinage

et source de pollution). Le non-respect est passible d'une contravention de 3^e classe (450 €).

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La commune du Castellet met à disposition des usagers la salle polyvalente avec une capacité d'accueil d'environ 80 personnes (tables et

chaises comprises) au tarif de 100 euros pour les résidents de la commune et de 180 euros pour les personnes extérieures. Caution : 500 euros.

IMPÔTS : PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Numéro d'appel dédié aux renseignements des particuliers sur le prélèvement à la source :
0 809 401 401
(numéro non surtaxé)

Le ministère des finances vous rappelle en outre que vous pouvez gérer votre compte en ligne avec votre espace personnel sur :
www.impots.gouv.fr

TÉLÉPHONES UTILES

Gendarmerie :
Pompiers :

04 92 78 60 09
18 ou 112

Urgences SAMU : 15
Centre anti-poison Marseille : 04 91 75 25 25

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1^{er} août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place est effective depuis le 1^{er} janvier 2019. Pour pouvoir voter au Castellet, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales. L'inscription est possible à tout moment de l'année mais doit se faire avant le 6^e vendredi précédant le scrutin. Sauf pour 2019 (année transitoire), les inscriptions seront possibles jusqu'au 31 mars pour pouvoir voter lors des prochaines élections européennes du 26 mai. Vous recevrez votre carte par courrier.

Qui peut voter ? Pour être électeur, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour,

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 2^e tour de scrutin (impossibilité de voter au 1^{er} tour),
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes électorales pour participer aux élections municipales et européennes.

Comment s'inscrire ? Trois possibilités :

- en ligne via la plateforme de *eServices*,
- en mairie,
- par courrier postal : téléchargez le formulaire et renvoyez-le à la mairie,
- formulaire « citoyens français »,
- formulaire « citoyens européens non français ».

Pièces justificatives à fournir :

- carte nationale d'identité ou passeport (valide ou périmé depuis moins d'un an)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

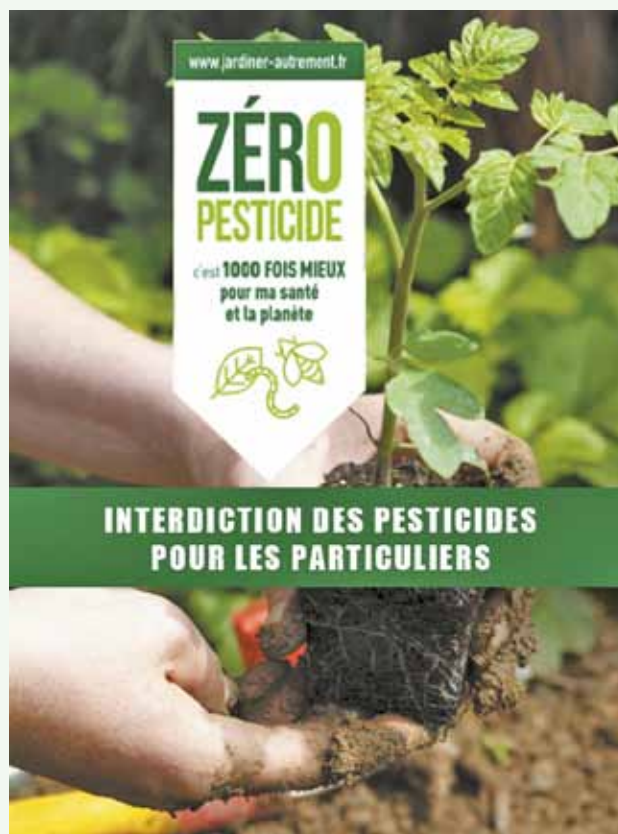
Inscription d'office à 18 ans : si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

ZÉRO PESTICIDE AU 1^{ER} JANVIER

Au 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur. L'AFB lance une campagne de communication autour du message « *Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète* ». Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides. Elle a été conçue par l'AFB avec le ministère de la Transition écologique et solidaire et un groupe de relais de jardiniers amateurs d'Ecophyto (associations, collectivités, dreaf...). Elle est portée également par les ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Enseignement supérieur/recherche.

La campagne sera diffusée dans la presse et sur le digital (réseaux sociaux, sites web) dès le premier trimestre 2019. Au printemps, les solutions alternatives aux pesticides seront valorisées.

Agence française pour la biodiversité
www.afbiodiversite.fr



ÉTAT CIVIL EN 2018

CARNET BLANC

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés de 2018.

- 25 août : Renaud Machu et Charline Van Rompu.



CARNET ROSE

Bienvenue aux nouveaux-nés résidant ou ayant de la famille au Castellet.

- 26 juillet : Gabriel, fils de Nicolas Contant et de Sarah Lefèvre. Il est le petit frère d'Antonin et de Téo au quartier des Bachelas.

- 29 juillet : Noah, fils de Nicolas Strba et d'Emilie Ciravégna. Il est le petit frère de Tom dans la rue Germain Allard. Noah est petit-fils de Gisèle Ciravégna et l'arrière petit-fils de Catherine Ciravégna.



Naissances d'enfants dont les grands parents habitent Le Castellet

- 8 octobre 2017 : Manon, fille de Chloé et petite-fille de M. et Mme Veysseron.
- 5 février : Mathis, fils de Fabrice et d'Anaïs. Il est le petit frère d'Antonin.
- 15 mars : Noé, fils de Thibault et Laetitia Peyrick, frère de Jules et Martin, petit-fils de Monique Peyrick.
- 23 avril Lucas, fils de Marine et de Martial, petit-fils d'Eliane et d'Alain Messinese et arrière petit-fils de Lucienne et d'Edmond Pelleautier
- 23 mai : Coline, fille de Pierrick et Noémie Testut, petite-fille de Rose et Denis Testut.
- 15 août : Elyssia, fille de Benjamin et d'Elvina. Elle est la petite sœur de Kyllian et de Médéline. Mathis et Elyssia sont les petits-enfants de Christian et Josy Lungo.

CARNET NOIR

Toute notre sympathie aux familles qui ont perdu cette année un être cher..

- 28 janvier : Robert De Simone
- 24 avril : Christiane Bonnafoux.
- 3 mai : Michel Giraud.
- 28 juillet : Raymonde Milesi.
- 28 septembre : Jacqueline Pover.
- 6 octobre : Pierre Koch.
- 31 octobre : Damien Bonnafoux.
- 8 décembre : André Peyre.



Conformément à la loi RGPD, nous ne publions plus la liste des nouveaux habitants. Mais la commune du Castellet leur souhaite la bienvenue dans le village.

La rédaction du Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuelles omissions bien involontaires.



Cette année, le recensement se déroule du jeudi 17 janvier au samedi 16 février selon des procédures approuvées par la Cnil. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme.

Les informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs vous remettront la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr.

Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si des personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

LES PROJETS DE 2019

RÉFECTION DU FOUR À PAIN

Avec le déplacement de l'arrêt de bus scolaire devant la nouvelle école maternelle, l'abribus qui avait été installé dans le vieil atelier de boulangerie du village n'a plus de raison d'être. La municipalité a donc décidé de faire appel à des subventions pour restaurer le four afin de pouvoir lancer une fête de la fougasse (tradition bas-alpine), d'y cuire du pain et des plats que chacun pourra amener pour un grand repas de partage et de convivialité. Toutes vos idées sont les bienvenues pour une telle journée conviviale.

ARRÊT DE BUS AUX ITARDES

La DLVA s'est rendue aux arguments de notre maire pour ne pas supprimer l'arrêt de bus des Itardes avec les conséquences que l'on peut imaginer pour nos collégiens et lycéens contraints de venir à pied jusqu'à la nouvelle maternelle. Henri Garcia a donc convaincu le président de l'agglo. Coût HT de la mise aux normes : 33 295 € dont 16 000 pris en charge par l'État, 8 991 par le département et 3 321 par la DLVA. Reste à la charge de la commune 4 982 €.

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Au cours du printemps Éric Bigotto va s'atteler à la rénovation de notre salle des fêtes qui ne permet pas l'accès aux handicapés en fauteuil et qu'il fallait donc mettre aux nouvelles normes (suppression des marches et élargissement de l'accès aux toilettes). L'abandon des locaux contigus par l'école maternelle nous en donne la possibilité. Nous aurons ainsi plus de facilité également pour le stockage des tables et des chaises selon les occasions. Le montant total HT des travaux s'élève à 12 434 € dont 7 461 € pris en charge par l'État et 4 973 € par la commune.

CONSERVATOIRE DE L'OUTILLAGE RURAL...



La municipalité et l'association Castellum ont prévu d'aménager un espace dédié au patrimoine que constitue l'outillage rural ancien. Des familles ont donc confié à la mairie les vieux outils de leurs aïeux. Tout l'outillage à main est installé à l'abri dans l'ancien poulailler du Jardin de Clément tandis que les engins tractés sont exposés derrière les superbes grilles réalisées par nos employés communaux. Castellum s'est chargé de collecter les noms en français et en provençal local de tous ces outils et – pour certains – d'en retracer les conditions d'utilisation. Des panneaux explicatifs seront réalisés et offerts par Castellum pour agrémenter ce « petit conservatoire » (on ne peut pas vraiment parler de musée, soyons modestes) et l'ensemble sera inauguré au printemps avec apéritif à l'appui... en espérant que vous viendrez nombreux trinquer à la mémoire de nos anciens et du rude labeur qui les occupait.

... ET DES PLANTES AROMATIQUES LOCALES

La bande consacrée aux plantes aromatiques et médicinales sera totalement replantée et Castellum a préparé des pancartes permettant de (re)connaître les diverses variétés. Cet espace sera inauguré en même temps. La date sera annoncée ultérieurement.

MÉMOR'IMAGES

Cette année encore Le Castellet a été choisi par le Conseil départemental et par la Bibliothèque départementale de prêt pour accueillir trois ateliers dans le cadre de Mémor'images. Rappelons que ces ateliers animés par des conteurs s'adressent essentiellement aux personnes âgées pour la protection du vieillissement, mais qu'elles sont aussi intergénérationnelles. Cela fait partie de l'effort du Conseil départemental pour aider les petites communes au niveau culturel. Le thème de l'édition 2019 : *la cuisine et les saveurs*.

UNE VIEILLE ÉCOLE

Après la nouvelle maternelle inaugurée l'an dernier, la commune met à disposition de l'association Castellum la salle de l'étage de la bibliothèque pour installer un espace de mémoire des anciennes écoles. Castellum a déjà acquis des mannequins pour figurer une vieille salle de classe avec son institutrice et ses élèves. Mais on trouvera aussi toutes sortes d'objets scolaires pour la physique, la géographie... des livres, des cartes et des photos de classe. Et là vous pourrez nous aider à accroître la collection !

PROGRAMME 2019 du comité des fêtes

Voici le programme du comité des fêtes du Castellet (sous réserve de modification) :

- 17 février - loto hivernal dans la salle des fêtes
- 9 mars - carnaval avec défilé dans les rues suivi d'un goûter
- 8 mai - vide-grenier annuel
- 29 mai - fête de l'Ascension - loto
- 30 mai - fête de l'Ascension - concours de boules et apéritif offert
- 31 mai - fête de l'Ascension - concours de longue et aioli au Grand Pré
- 5 juillet - fête votive - loto de l'été
- 6 juillet - fête votive - concours de boules et repas sur la place avec animation musicale

Le comité des fêtes du Castellet souhaite une bonne année 2019 à tous les Castellians et aux habitants des villages voisins. Son équipe jeune et dynamique n'a d'autre but que d'animer le village du Castellet et de proposer des événements attractifs pour les familles.

Dans cet esprit les membres de l'association attendent toutes vos remarques, vos idées et... éventuellement votre participation si vous voulez échanger, partager et agir pour notre commune. Ils attendent que vous les rejoigniez si vous voulez y consacrer une heure (ou plus ;-).

Contact : Brandon 07 86 15 39 89

bbcomitedesfetesducastellet@gmail.com

GARAGE COMMUNAL ET TOILETTES PUBLIQUES

Actuellement la commune utilise, pour ses propres besoins, trois garages dont le plus ancien est situé à l'arrière du four à pain, sur la voie d'entrée du village, dans la partie inférieure de la Coussière. Les deux autres sont au milieu de cette même Coussière, dans sa partie supérieure. Le projet de la commune consiste à réunir en un seul local les trois garages dispersés afin d'y ranger les deux véhicules communaux et d'y installer un grand atelier. En tout centralisant au même endroit, les employés gagneront du temps et du confort dans leur travail... Et la commune pourra en même temps accroître légèrement ses rentrées d'argent en mettant les deux garages libérés en location.

Par ailleurs la nécessité de toilettes publiques, demandées depuis longtemps par une partie de la population, se fait aujourd'hui bien sentir. En effet notre village attire des randonneurs (nombreux sentiers, parcours historique dans le village) et des vététistes grâce au club Vélo Passion. Or des toilettes pourraient bien s'intégrer dans l'ensemble prévu pour le nouveau garage : c'est tout près du centre du village et on pourrait avoir un bâtiment harmonieux. Bien sûr la réalisation d'un tel ensemble reste conditionnée à l'obtention de subventions accordées par l'État pour ces deux projets. Coût : 174 202 € HT pour le bâtiment du garage et 10 331 € HT pour les toilettes publiques.

LES TRAVAUX AU VILLAGE

DERNIERS TRAVAUX À L'ÉCOLE AVANT LA RENTRÉE

Une fois que la nouvelle école école maternelle du Val de Rancure a été livrée, les employés du Castellet ont dû procéder à quelques finitions et ajustements, comme ici dans la salle des toilettes pour enfants. Mais aussi ailleurs pour parfaire les derniers détails avant que les enfants n'entrent en classe.



DÉMÉNAGEMENT

Une nouvelle école, c'est une aventure ! Pour les enfants, bien sûr, qui ne la connaissent pas... Mais pour les parents aussi. Et quand il s'agit d'une école toute neuve qui ouvre ses portes non pas à la rentrée de septembre mais à celle de janvier car elle vient à peine d'être terminée, c'est aussi un certain investissement en temps et en dépense musculaire. Car, avec le maire et une partie de l'équipe municipale, les parents d'élèves ont assuré le déménagement de tous les meubles et bureaux ! Merci à eux...



PASSERELLE EN RÉFECTION

Vieille de plus de 70 ans, la passerelle qui permet de franchir le Rancure commençait à donner d'évidents signes de fatigue. Si la structure métallique peut espérer survivre encore de longues décennies, certaines planches n'étaient plus en très bon état. Il faudra sûrement penser à l'avenir à une remise à neuf générale (idem pour les câbles qui servent de guide). Mais en attendant les parties pourries ont été remplacées pour la sécurité de tous d'autant qu'avec tous les vététistes elle sert de plus en plus.



DÉCAPAGE



Il y avait au programme de notre *Journée citoyenne* la peinture de la porte principale de la mairie. Sauf qu'elle nécessitait auparavant un décapage complet, un ponçage de qualité et le rebouchage de parties endommagées. Nos employés municipaux se sont chargés du boulot.

C'est un travail qui s'accomplit généralement au printemps chez les particuliers comme dans les mairies. Franck et Renaud ont sorti leur matériel pour mettre au propre, comme tous les ans, les différents espaces publics, stade, cimetière ou parkings.

BROUSSAILLES



CONSERVATOIRE POUR LES OUTILS RURAUX

Lorsque le Jardin de Clément a été installé, il ne vous aura pas échappé que l'ancien poulailler avait été entièrement rénové par l'entreprise de David Féraud afin de pouvoir y ranger d'anciens outils ruraux. Cette année nos deux compères ont commencé l'aménagement intérieur en installant des

lambris entre les poutres du plafond puis en fixant contre les murs tous ces outils confiés à la municipalité et répertoriés puis classés par l'association Castellum en vue de leur mise en valeur sous forme d'un petit conservatoire afin que les nouvelles générations n'oublient pas ce patrimoine de nos anciens.



UN PORTAIL TOUT NEUF

Si l'entrée située la plus à l'est du Jardin de Clément avait été dotée l'an dernier d'un portail offrant l'accessibilité aux handicapés, l'entrée principale, elle n'a été terminée qu'en 2018. Une nouvelle fois le dessin

a été réalisé par Serge Klutchnikoff, dans le même style que celui du premier portail. La découpe au laser a été confiée à l'entreprise de Pierre Gouin. Et ce sont nos employés communaux qui ont effectué le montage, les soudures et l'installation



COUPES EN RÈGLE

Dans le cadre de l'entretien des divers espaces communaux, les employés sont amenés à tailler de nom-

breux végétaux comme ici un arbuste au monument aux morts ou encore une haie devant un gîte appartenant à la mairie.



ENTRETIEN DES RUES

Même si les consignes d'État sont désormais de laisser les herbes pousser au bord des routes et chemins pour éviter de détruire l'habitat de nombreuses espèces animales ou de petits insectes, il faut bien de temps en temps éviter leur prolifération. Il faut aussi enlever les feuilles mortes à l'automne. Mais ce n'est pas tout, nos employés font aussi un entretien ponctuel des chaussées en bouchant les trous avec de l'enrobé à froid... pour que vous rouliez mieux.



REMISE À NEUF

Un logement locatif appartenant à la commune vient d'être réattribué à l'un de nos employés. Prenant très largement sur son temps personnel (donc en dehors de ses heures de travail) il s'est attaché à le remettre en état pour le rendre plus habitable : reprise totale de l'étanchéité du toit, isolation, réfection de l'alimentation en eau, évacuations, doubles cloisons, placage du sol, peintures, électricité, sanitaires, chauffage, etc.



UN MUR AU JARDIN de CLÉMENT

Selon leur temps disponible sans délaisser le reste, Franck et Renaud fignoient le jardin pour enfants. Ils viennent d'élever un muret pour éviter que des ados indéclicats ne voulant pas faire un détour de 30 mètres pour passer par le portail, ne cassent sans cesse les piquets et grillages de délimitation avec le petit chemin communal situé à l'arrière. Ils ont également amélioré la poignée d'ouverture.



ENCORE UN MUR

Nos employés sont des constructeurs ! Et ils aiment bien faire le mur ! Cette fois il s'agit d'un muret

effondré au bord de la montée du quartier de Sainte-Anne qui conduit aux Bachelas. Et cela a permis au propriétaire du terrain d'installer un portail.





SERRURE

La DLVA a changé la serrure de la déchèterie. Efficace ?

ENEDIS ET LA FORCE

Combien de temps faut-il pour qu'une entreprise obtienne le courant dont elle a besoin ? Pierre Gouin le sait !



TAILLE, COUPE FRANCHE ET ABATTAGE

Il n'y a pas que les haies, les arbustes ou les bords de routes à entretenir. Il y a aussi les arbres ! Là encore nous avons la chance d'avoir des employés experts qui nous évitent le recours à de coûteuses interventions en faisant le travail eux-mêmes. Tailler le gros

laurier sauce du jardin d'enfants ne leur fait pas peur, pas plus qu'élaguer des arbres aux branches gênantes aux Itardes, abattre un pin malade sur le parking des Ferrayouins ou « tomber » l'acacia tout desséché et rabougri de la placette des Bernards.



DON D'ARBRES FRUITIERS À LA COMMUNE

Les nouveaux propriétaires du moulin de Bicaï, M. Nottet et M^{me} Caratini, voulant réorganiser leur propriété ont décidé de se séparer de quelques arbres fruitiers. Ils les ont offerts à la commune pour

les replanter dans le jardin de l'école maternelle pour certains et, pour deux autres, sur l'aire de détente et de pique-nique des Itardes, non loin de l'oratoire Saint-Marc. Merci aux généreux donateurs.

ÇA C'EST PASSÉ EN 2018

RANDO AU CASTELLET

Le club *RandoPassionCôteBleue*, guidé par Claude Sauve, est venu, début janvier, au Castellet. 57 randonneurs divisés en deux groupes encadrés par



4 animateurs du club sont partis d'Oraison vers 10 h et sont arrivés au Castellet vers 13 h en passant par le bois Saint-Martin. Casse-croûte dans le jardin et ensuite découverte du parcours historique. 16 h, goûter au Grand Pré et retour sur Carry-le Rouet.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 27 janvier 2018 - 18 h 30 : le maire du Castellet accueille dans la salle polyvalente les élus voisins et la population de la commune pour la cérémonie des vœux. Après l'accueil nominatif des personnalités présentes, Henri Garcia fait le bilan de l'année écoulée, présente les projets du proche futur et remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour le bien-être et la qualité de vie de tous, qu'il s'agisse des participants à la



Journée citoyenne, du personnel communal, des membres des associations ou de tous ceux – pompiers, gendarmes, etc. – qui assurent notre sécurité. Et cette année en particulier il tient à mettre à l'honneur Jean-Marc Allemand, pompier volontaire qui prend sa retraite après 41 ans de bons et loyaux services. Bien sûr cette émouvante cérémonie ne pouvait se terminer qu'autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié permettant de prolonger cette soirée de convivialité entre voisins et amis.



D'OS ET DE CHAIR... BRRR

Que peut pêcher un pêcheur dans le grand froid glacial de l'océan frigidaire ? Un poisson ? Non ! une femme squelette ! Cette femme, jeune, que son père avait traînée par les cheveux jusqu'au bord de la falaise de la banquise pour la précipiter dans les eaux glaciales de l'océan. Voilà le thème de l'histoire que nous conte la compagnie ToutSamba'l. Pendant une heure nous suivons les aventures du pêcheur et de la femme squelette, avec des rires, des larmes, avec un cœur tambour qui fait boum-boum, avec une ligne (de téléphone) qui a pêché tous les os, avec le public invité à participer sur scène. Un rythme tantôt effréné, tantôt apaisé, des postures improbables, des inventions scéniques tour de magie, des passages clownesques, d'autres profonds et émouvants. C'est tout cela, ce spectacle : l'envers et l'endroit, la mort et la vie, la peur et le rire, le temps immémorial et le présent d'aujourd'hui.



NEIGE DE FÉVRIER

Début d'année glacial au Castellet !
 Brrrrr. Quels mois de janvier et de février !
 Et surtout quelle fin février !
 Trois jours de neige consécutifs.
 Huit centimètres ce mercredi 28 février au soir.
 Tout le monde espère que le 1^{er} mars sera une journée plus chaude et qu'on pourra enfin tourner la page pour voir arriver le printemps.
 En attendant la prudence était toujours de mise sur les routes.



Rando pour des greffes

Pour la deuxième année Agnès et Michel Mazzaro ont accueilli le 4 mars au Grand Pré une manifestation au profit du don d'organes et de greffes avec leur club Castellet Vélo Passion. Plusieurs circuits de différents niveaux permettaient aux débutants comme aux sportifs aguerris de participer et de reverser les dons à l'association SporLyGref. Malgré la neige avant l'événement, 38 personnes ont participé pour la marche et 22 pour le vélo.



CARNAVAL

Bravo au comité des fêtes pour son carnaval du 17 mars. Les déguisements tous plus beaux les uns que les autres n'ont pas manqué de réjouir les habitants du village chez qui une quinzaine de petits et grands bambins sont allés réclamer des confiseries traditionnelles en ce jour. Les adultes du comité et quelques parents ont bien essayé de tromper la population en se déguisant eux aussi pour chiper leur part de bonbons, mais nos braves Castellians ne s'y sont pas laissés prendre. Seuls les enfants ont eu droit à la distribution...

La salle polyvalente a permis de prolonger la fête en danses et en musique.



LA VIE DES PLANTES

Dans le cadre de Mémor'image Tachka Sofer est venue animer un atelier de sensibilisation aux plantes avec une trentaine de végétaux. Cette passionnée a su captiver l'auditoire avec les légendes, l'histoire et les usages de ces plantes. Les colliers d'ail utilisés comme vermifuge, la racine de guimauve donnée à mâcher aux enfants pour la poussée des dents ont rappelé des souvenirs à certaines personnes. Tachka a donné des recettes de baumes et chacun a fabriqué celui de son choix.



INAUGURATION DE LA MATERNELLE DU VAL DE RANCURE

La nouvelle école maternelle du Val de Rancure, construite au Castellet en remplacement de l'ancien bâtiment qui ne répondait plus aux normes et aux besoins actuels, accueille les élèves depuis la rentrée de janvier 2018. Mais l'inauguration officielle s'est faite le vendredi 23 mars par M^{me} Fabienne Ellul, sous-préfète des Alpes de Haute-Provence, et par M. Henri Garcia, maire du Castellet et président du SIVU et en présence des enfants. À cette occasion une plaque a été dévoilée pour rappeler la date de l'événement.



CARNAVAL DES ÉCOLES

Mélanie, Laure et Ludivine, les trois institutrices du SIVU du Val de Rancure en 2018, ont choisi le thème du voyage pour le Carnaval qui a réuni les trois écoles au Castellet. Les élèves aidés par les Atsem et par les enseignantes ont réalisé leurs déguisements. Tout ce petit monde accompagné des parents et aussi des grands-parents a défilé dans les rues du village. Sombremos mexicains, chapeaux chinois et masques vénitiens ont apporté une touche colorée à ce joyeux cortège.



AG de CASTELLUM

L'assemblée générale de l'association Castellum s'est tenue le dimanche 29 avril. Au programme bien sûr la validation du bilan moral et du bilan financier, les projets pour l'année à venir et le rappel du président en exercice de sa décision de démissionner en octobre prochain, au jour de ses 70 ans. L'occasion aussi de se rassembler agréablement entre amis, comme d'habitude, pour partager en toute convivialité le traditionnel repas de fin d'exercice.



FÊTE DE L'ASCENSION

C'est désormais une tradition inscrite dans le marbre depuis plus de 70 ans : au Castellet le comité des fêtes organise une grande kermesse à l'occasion de l'Ascension. Cette année tout a commencé le 8 mai avec un vide-grenier qui a occupé toute la place du Barri. Un service de restauration rapide (mais chaude) a même été prévu. Le 10 mai, changement d'ambiance. Fini le vide-grenier. Après la messe traditionnellement célébrée au village, ce fut l'apéro qui a permis à chacun de retrouver de vieux camarades ou de nouveaux copains. L'après-midi le comité des fêtes avait eu l'excellente idée de propo-





ser une animation d'initiation au quad pour enfants. Mais c'était aussi l'occasion de remettre en jeu le challenge René Barras avec des parties de pétanque très animées. Et à ceux qui oseraient prétendre que c'est un jeu réservé aux hommes... le démenti fut apporté par d'excellentes équipes féminines !

Enfin le 11 mai, rendez-vous était pris au restaurant Le Grand Pré pour le jeu provençal (la longue). Mais certains (plus nombreux) avaient préféré venir déguster l'excellent aioli maison préparé et servi par Agnès et Michel dans une ambiance à la fois familiale et très conviviale...

LA FEMME DU BOULANGER

C'est un rituel : la Cie Lumière d'Étoiles présente ses nouvelles productions au Castellet. Le 18 mai, nous nous sommes donc retrouvés au Grand Pré pour une soirée gourmande et culturelle. Gourmande avec le petit repas d'Agnès et Michel. Culturelle avec la pièce de Marcel Pagnol. L'histoire et les répliques ont beau être connues, l'effet est toujours réussi. Il faut dire que Marjorie Cailliau ne laisse rien au hasard. On la savait femme à tout (bien) faire. Elle confirme une fois encore. Et les neuf comédiens de la troupe se jettent à corps perdu – et *avé l'assent*, s'il vous plaît – dans la mise en valeur des dialogues du maître d'Aubagne.



ANDRÉ LAURENT DÉCORÉ

Samedi 19 mai 2018 : on peut dire que ce fut une décoration fortement arrosée ! Notre doyen André Laurent a reçu des mains de M^{me} Chantal Nervi la décoration de chevalier dans l'ordre national du Mérite. Auparavant Henri Garcia avait fait l'éloge de notre écrivain et historien local dans une salle polyvalente entièrement tapissée de photos et de souvenirs de cet élève et compère de l'architecte Fernand Pouillon, ancien cycliste de haut niveau, aviateur, chasseur, taxidermiste. Une cérémonie très émouvante pour une décoration bien... méritée.



STÈLE À BRIGADEL

Le 26 mai 2018 a été inaugurée une stèle en mémoire des résistants, à proximité de la ferme de Brigadel, pour rendre hommage aux soldats de l'ombre. Le projet, lancé suite à une conférence d'André Laurent, Robert Maestracci et Jean-Marie Pons au Castellet, a été mené par Gérard Lazaud, adjoint au maire d'Oraison en charge des anciens combattants et de la citoyenneté, par l'ANACR, et par le Souvenir français. La stèle se trouve à l'extrémité du terrain d'atterrissage installé à l'époque.



JOURNÉE CITOYENNE

Nous n'allons pas revenir en détail sur la journée du 3 juin 2018. Nous l'avons fait en détail dans le dernier Badaou estival et sur notre site internet. Rappelons simplement que c'est un succès bien établi pour sa quatrième édition avec 103 participants, dont 19 enfants. La mairie remercie les Ets Mosconi, Le Grand Pré et la SIMC pour leur « sponsoring » ainsi que les personnes qui ont fait l'effort de participer. Et n'oublions pas le premier but de cette manifestation : créer du lien social.



LA CIGALE QUI RIT

Nos restaurateurs du Grand Pré sont de fervents passionnés de théâtre. Le 9 juin, ils ont invité une toute jeune troupe, La Cigale qui rit, qui nous a proposé une pièce comique, une sorte de vaudeville moderne, de Jean-Marie Cauet, *Partir, c'est mourir un peu...* Cette jeune troupe composée de Sandrine Murillo, Alexandra Vallier, François Copete et Denis Sube, est pleine d'avenir et nul doute qu'elle reviendra à de nombreuses reprises nous offrir ses futurs spectacles. Longue vie à cette belle troupe !



DES VAUTOURS

Les 17 et 18 juin, un magnifique spectacle s'est offert aux yeux des Castellians – du moins ceux qui lèvent les yeux au ciel. Un groupe de vautours fauves s'est réuni au-dessus du plateau, vers la ferme de Coguille. On a pu en dénombrer 27. Peut-être que la présence d'un troupeau de moutons sur ce plateau – et l'espoir de trouver une carcasse ou un agneau venant de naître – les a attirés depuis les gorges du Verdon qui constituent leur habitat naturel.



LE SÉNATEUR AU CASTELLET

Le 14 juin dernier, notre sénateur Jean-Yves Roux est venu rencontrer les élus du Castellet pour faire le point avec eux sur l'avancement des dossiers en cours, sur les projets et les futurs besoins de la commune ainsi que sur toutes les doléances qui peuvent être remontées. Ces visites régulières – pour être au plus près des attentes de la population de son secteur – étaient un engagement de Jean-Yves Roux pendant sa campagne électorale, un engagement qu'il tient donc parfaitement.



LES VOISINS DES ITARDES

C'est une tradition désormais bien établie : les habitants des Itardes fêtent l'arrivée de l'été entre voisins. Une réussite absolue. Jugez plutôt : sur 54 habitants du quartier, 40 étaient présents. Bien sûr Henri Garcia, notre maire, avait été invité. C'est cela la fête des voisins : une journée de partage. Chacun amène une préparation, on met tout sur une table et on va se servir. Et puisqu'il reste largement de quoi prolonger la fête, on se retrouve le soir. Les enfants s'amuse quand les grands jouent aux boules. Bel exemple pour les autres quartiers du village.



VÉLO PASSION

Michel et Agnès Mazzaro ont organisé une épreuve cycliste pour enfants ouverte aux VTT et aux draisiennes. Dès 2 ans ils ont pris le départ avec les encouragements des parents. Au total 25 enfants de 2 à 10 ans, dont deux filles Emma et Katlyne, ont participé à cette manifestation. Un goûter préparé par Agnès a réconforté les estomacs et les enfants ont reçu un petit cadeau. Un trophée, comme pour les grands, fabriqué par Michel l'artiste, a été remis au vainqueur de chacune des catégories.



MARIE RICARD

Une nouvelle fois, notre village a pu accueillir une conteuse, Marie Ricard, pour un spectacle gratuit dans le cadre de Mémor'image. Une trentaine de personnes, de tous les âges, sont venues écouter les *Contes de l'herbier* le lundi 2 juillet. Durant plus d'une heure Marie Ricard nous a entraînés dans son imaginaire galopant pour nous permettre de redécouvrir une philosophie de la vraie vie toute simple des gens au cœur pur. En nous enracinant dans un monde minéral et surtout végétal elle nous ramène dans une sorte de jardin d'Eden, de paradis perdu.



FÊTE VOTIVE

Les 6 et 7 juillet, le comité des fêtes a organisé sa fête votive : grand loto sur la place du Barri le samedi soir. Et le dimanche apéritif monstre à midi, pour se retrouver entre amis. L'après-midi, c'était le concours de pétanque. Le soir, afflux de monde autour des grandes tablées en plein air, pendant que le traiteur préparait un superbe poulet-basquaise. Juste le temps de siroter le kir de bienvenue et une nouvelle fois ce fut un repas agréable et gourmand. Enfin les spots et les lasers se sont allumés pendant que le disc-jockey lançait le début du bal.



REPAS DES ENFANTS

Les Itardes se sont distinguées depuis des années par leur fête des voisins. Dans un esprit à peine différent, le quartier des Bernards a choisi pour la deuxième année de faire, en plein été, le repas et la fête des enfants. La période n'est pas choisie au hasard : on peut faire durer les soirées très tard et c'est aussi le moment de l'année où il y a le plus d'enfants, les résidents habituels ainsi que les copains vacanciers qui viennent chez les grands-parents. Et les adultes profitent de cette journée privilégiée pour renforcer leurs liens d'amitié. Encore une belle réussite.



BATIDA CALIENTE

Batida, c'est le nom donné au rythme de base de la samba dans la musique brésilienne. Le groupe Batida reprend pour l'essentiel les compositions des auteurs brésiliens et des styles plus modernes : jazz, pop, fusion sans oublier les sambas traditionnelles. Pas de danse et découverte de la richesse de la musique brésilienne par son répertoire riche et varié, voilà ce à quoi les Castellians ont pu s'initier lors de cette soirée « caliente ». Le Castellet tient à saluer les cinq membres de cet ensemble pour leur forte et infatigable présence.



VÉLO PASSIONS (SUITE)

Cette année encore Michel Mazzaro secondé par Agnès prouve qu'on peut être restaurateur... mais pas que ! Pour le plus grand bonheur des grands et des petits, ils renouvellent une saison d'initiation au VTT dans le meilleur respect des règles élémentaires de comportement responsable et courtois et de sécurité. C'est reparti dans les meilleures conditions possibles et si cela vous tente, un seul numéro : Club VTTCastellet Velo Passion, 04 92 79 81 91 (club affilié à la Fédération française de cyclisme).



MÉMOR'IMAGE

Le dernier volet de Mémor'image 2018 s'est déroulé autour du thème des senteurs. Deux conteuses de « Bouche à oreilles » sont intervenues devant un public intergénérationnel. Les petits de l'école maternelle étaient entourés de papis et mamies. Comme les colporteurs transportaient les plantes autrefois, les conteuses transportent leurs histoires pour rappeler des souvenirs et retrouver des odeurs. Pierre Bonnet représentait la médiathèque départementale à l'initiative de cette action avec la collaboration du *Pôle solidarité vieillesse et handicap*.



ZAMPARINI CHANTE TRENET

Dominique Zamparini (créateur de la compagnie Rires et Sourires) est un fidèle du Castellet. Il y vient tous les ans proposer ses nouveaux spectacles en avant-première. Il vient de nous montrer une autre corde de son arc... ou plutôt de sa lyre. Zamparini chanteur était accompagné au piano par Michel Mann. Une heure et demie de spectacle pour redécouvrir Charles Trenet. Mais un Charles Trenet intime avec des chansons parfois presque inconnues du grand public. Bref un grand bonheur.



REPAS DES SÉNIORS

Plus de quarante personnes se sont réunies au Grand Pré pour le repas des séniors. Cette réunion conviviale s'est déroulée dans une ambiance amicale. Le repas a été apprécié de tous, avec son foie gras, son canard confit ou sa daube de joue de bœuf, son assiette de fromage et son omelette norvégienne. Enfin Maryse et Louis Mistral ont servi à tout le monde une de leurs infusions très spéciales dont ils ont le secret, au génépy, à la mandarine ou au citron... Hummmmm...



11-NOVEMBRE

Comme chaque 11 novembre le maire Henri Garcia avait donné rendez-vous à la population du Castellet devant le monument aux morts pour la cérémonie de mémoire et d'hommage aux soldats *Morts pour la France*. Les plus jeunes précédant les plus anciens (parmi lesquels les représentants de l'État et des corps constitués ainsi que de nombreux anciens combattants), le cortège s'est rendu de la mairie au monument pour le dépôt des gerbes, la minute de silence et l'appel du nom de tous les soldats du village tombés pendant les diverses guerres.



CENTENAIRE 14-18

L'association Castellum a présenté sa dernière exposition sur le premier conflit mondial. Il faut saluer le travail de Philippe et Claudine Lignesche et de Philippe Coulet à qui l'on doit les fiches sur les soixante-neufs *Morts pour la France* du Val de Rancure. L'apéritif offert à midi a été un franc succès mais pour l'exposition elle-même les organisateurs ont regretté une participation modeste. Peu de Castellians et moins encore de nos voisins, ont fait une visite pour saluer la mémoire de leurs aïeux qui ont donné leur vie pour que nous continuions à être libres.



HALLOWEEN

Horreur ! le comité des fêtes a encore frappé avec des vampires, des sorcières et des zombies. Et les villageois ont été obligés de fournir en confiserie toute cette petite meute affamée.



CONCERT D'ACCORDÉON

25 novembre : l'Académie de l'Accordéon de Digne est venue au Castellet avec dix-sept titres au programme ! Ce concert a été offert par l'association

elle-même pour mieux faire connaître l'instrument et ses immenses possibilités d'expression, avec un programme très éclectique rassemblant pièces baroques, rythmes sud-américains, airs populaires, folk, valse et morceaux de musique d'avant-garde.



MARCHÉ DE NOËL

2 décembre, le marché de Noël au Grand Pré a permis de faire des achats de qualité dans les stands des artisans locaux venus proposer toutes sortes de petits cadeaux et de régals pour la table du 25 décembre. On pouvait acheter les petits lutins des jours de la semaine au profit de l'école maternelle pour financer une sortie des enfants. Et bien sûr Agnès, fidèle à son habitude, proposait des crêpes et du vin chaud pour supporter la température hivernale.



VÉLO INTERCLUB

Michel et Agnès, fondateurs du club cycliste Castellet Vélo Passion, ont organisé un interclub qui a réuni 65 participants. Les catégories poussin, pupille, benjamin, minime, cadet et junior étaient représentées. Les épreuves de cross country se sont déroulées le matin. Sur 15 coureurs du Castellet, 11 étaient présents et trois sont montés sur le podium.



LA VIE DES ÉCOLES

RENTRÉE DES CLASSES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DU VAL DE RANCURE

Les trois écoles du Val de Rancure ont accueilli au total 55 élèves dont 20 à la maternelle (dont 7 petite-section, 8 moyenne-section et 5 grande-section), 20 à l'école d'Entrevennes (dont 3 CE2, 9 CM1 et 8 CM2) et 15 à celle située à Puimichel (dont 8 CP et 7 CE1). Les enseignantes sont Ludivine Werner, Magali Pabois et Laure Corvaisier. Le Sivu emploie également pour la garderie et la cantine Carine Gouin, Marie-Pierre Franchet, Patricia Giordano, Virginie Plauchud, Jennifer Lethenet et Isabelle Bassuel démissionnaire au 1^{er} janvier.



Le Castellet



Entrevennes



Puimichel

MUSIFLORE : À LA DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE

Les enfants de l'école primaire de Puimichel sont partis en classe découverte durant 4 jours. Leur maîtresse Laure Corvaisier ainsi que deux parents les ont encadrés. C'est le centre Musiflore situé en Drôme provençale qui les a accueillis. Dans cet espace naturel préservé, les petits ont été sensibilisés au respect de l'environnement. Ils ont planté des fleurs et observé des petites bêtes dans le jardin pédagogique. Les élèves ont mangé des produits issus de la ferme voisine. Ils ont construit des cabanes. Un professeur de musique leur a fait découvrir la musique autour de la chorale avec les autres classes présentes sur le centre et au cours d'ateliers musicaux. L'apprentissage de l'autonomie et du vivre ensemble ont aussi été des moments importants de cette classe découverte. Les enfants sont rentrés la tête pleine de jolis souvenirs.



FÊTE DES ÉCOLES

La fête scolaire a eu lieu cette année à Entrevennes. Les enfants des trois écoles ont présenté de magni-



ifiques spectacles bien montés. Bravo aux enseignantes et aux Atsem pour la qualité de leur mise en scène. Dommage que le vent et une sono trop faible aient empêché de bien tout entendre.



DÉCOUVERTE DURANCE

Nouvelle année scolaire, nouvelles découvertes ! Les élèves du CP et du CE1 de l'école de Puimichel sont partis une semaine à Volonne pour des animations autour du thème de l'eau. Les petits ont observé la ripisylve à Malijai, ils ont fait des expériences au musée promenade à Digne. Ils ont enfilé une tenue de spéléologue pour entrer dans une grotte. De retour en classe, leur maîtresse Laure Corvaisier leur a permis d'aborder d'autres sujets sur ce thème : la sécheresse, les inondations, la formation d'une rivière, la gestion de l'eau au fil des siècles.

ŒUVRE COLLECTIVE

La DLVA, Éclat de Lire et la médiathèque départementale, ont permis à la maternelle d'accueillir Julia Woignier, auteur de livres qu'elle illustre, pour expliquer aux enfants la création d'un livre, son illustration et son impression. Elle leur a fait dessiner des animaux. Le mois suivant elle est revenue pour terminer cette œuvre collective. Des photos de classe rigolotes en perspective



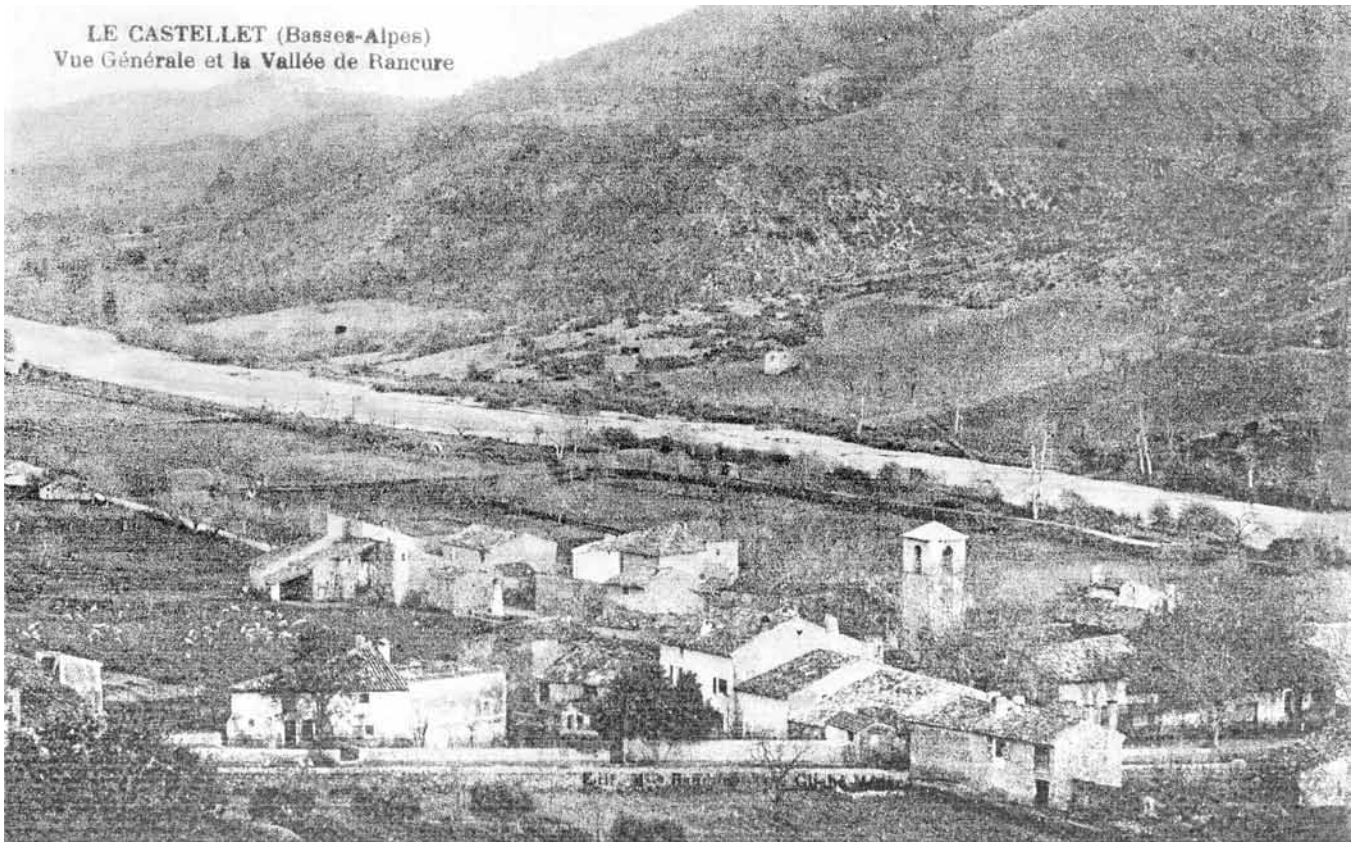
CHORALE DES ÉCOLIERS

Juste avant les vacances, les élèves des trois écoles du Val de Rancure se sont retrouvés au Castellet. Après un spectacle « chez Mémé » donné par Albine sur le thème de la cuisine et le pique-nique, les enfants ont interprété des chants sous l'œil attendri des familles, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2. Ludivine, Magali et Lola leur institutrices ont encadré cette chorale. Les parents d'élèves ont organisé un marché de Noël et un délicieux goûter pour que la fête se prolonge.



MÉMOIRES d'EAU

Récit de Serge Klutchnikoff - photos : archives



Cette carte postale oblitérée en 1912 est la plus ancienne vue du Castellet qu'on possède. On y distingue très nettement la largeur du lit de Rancure et le débit important du torrent. On peut suivre le chemin au sommet de la « levée » qui était un embryon de digue. On voit bien également au premier plan les murs destinés à canaliser les débordements du vallon de la Fouent dans la Coussière.

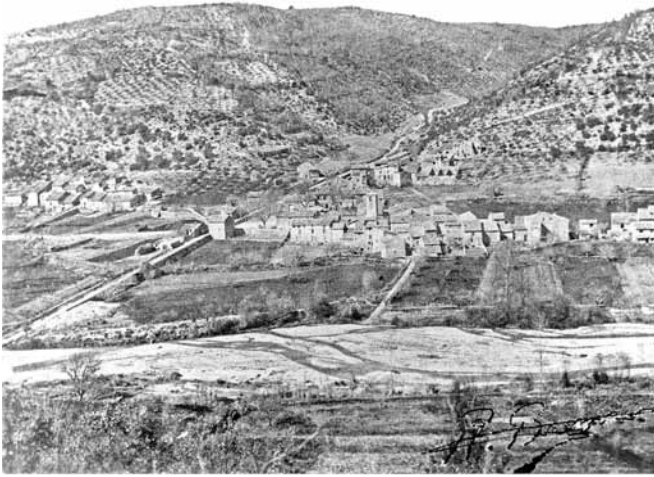
La différence entre vous, les hommes, et moi, c'est que l'eau vous sort des yeux quand vous êtes malheureux. Moi c'est le contraire, je reste tout sec. Mais quand j'exulte, alors je coule à flots. Oh, mon histoire est bien longue. Si je vous contais tout ce que j'ai vu, j'en aurais pour des siècles. J'ai entendu le rire candide des enfants venant jouer. J'ai bercé la romance des amoureux s'abritant des regards près de moi. J'ai surpris les commérages des vieilles femmes faisant leur lessive. J'ai vu des chasseurs poursuivant toutes sortes de gibiers. D'autres fois j'ai lu l'épouvante dans vos yeux quand il me prenait furie et que j'étais colère. Eh oui, j'ai l'humeur changeante. J'aime bien bercer les rêves les plus doux, mais quand l'envie m'en prend, je sais être terrible ! On a dit de moi que j'étais imprévisible. C'est vrai. Et capricieux. C'est vrai aussi ! Dans ma longue vie, j'ai eu des périodes de calme, d'autres de violence. D'ailleurs, vous les hommes, avez cherché parfois à canaliser mes débordements. Ou à m'éviter d'une façon ou d'une autre. Vous avez aussi utilisé ma force pour

vos propres besoins. Et comme je suis bon enfant, je vous ai laissé faire. Allez, je vous aime bien. Et je sais que vous m'aimez bien vous aussi. Alors laissez-moi vous raconter ma vie.

Je suis né il y a bien longtemps. Mon berceau a une dizaine... de millions d'années. Le continent américain s'éloignait alors de l'Afrique et de l'Europe.



La source des Gourres : l'eau sourd de la terre et commence son périple de 23,5 kilomètres.



Prises presque du même endroit, ces deux vues de 1919 et de 1970 montrent bien comment Le Castellet s'est modifié en ce qui concerne l'habitat mais comment le lit de Rancure avait peu changé (hormis la présence visible de la passerelle) avant la construction de la déviation débutée en 1975.

Les Alpes se soulevaient. En cette période de grandes turbulences s'est formée cette couche de poudingue⁽¹⁾ que vous appelez « plateau de Valensole ». Votre espèce, celle des hommes, n'existait pas encore. C'est là que je suis apparu il y a un peu plus de deux millions d'années. Mon père ? L'aquifère⁽²⁾. Ma mère ? La pluie !

Vous m'avez deviné. Je suis Rancure. Parmi tous les cours d'eau de la planète je suis l'un des plus modestes. Du point où je sors de terre, vers Saint-Jeannet, jusqu'à mon embouchure dans la Durance, il n'y a même pas 25 kilomètres. Et pourtant je suis votre compagnon.

Avant tout, je suis un polisseur de pierres. Il y a cent mille ans déjà j'avais commencé ce travail. Inlassablement. J'aime bien sentir, quand elles roulent en moi, leurs arêtes se briser, leurs surfaces se tendre, leurs côtés disparaître. Elles perdent alors leur aspect rugueux et guerrier et prennent des formes plus féminines. Tout en grâce, en courbes, en volupté. Et je suis fier de mon travail. J'ai patiemment façonné votre paysage. Au début ce n'était pas facile et je dois dire que ma mère la pluie m'a bien aidé. Avec les orages incessants, d'une violence que vous n'imaginez même pas, j'ai creusé le sol. D'un mètre, de dix mètres, de cinquante mètres. J'ai charrié des millions de tonnes de pierres. J'ai peu à peu dégagé la belle vallée où vous vivez. J'ai façonné ces beaux flancs de collines arrondis. J'ai permis aux arbres de pousser. Et je vous ai permis à vous, de venir y vivre. Vos arrière-arrière-arrière...-arrière grand-parents n'étaient que des chasseurs-cueilleurs. Ils ne savaient même pas construire des caches pour se protéger. Ils cherchaient des abris de fortune. Puis les fils des fils de leurs fils ont inventé de nouveaux outils. Ils se sont mis à cultiver la terre, à élever des animaux,

à construire des cabanes. Ils ont inventé la vie en société. Et moi, pendant ce temps, je continuais mon œuvre lente, patiente, inexorable. J'ai vu passer les premières civilisations, j'ai vu les gallo-romains, j'ai vu le formidable changement du Moyen Âge. J'ai vu les populations s'installer sur les hauteurs puis descendre confortablement en fond de vallée. Je vous connais depuis vos origines. Je sais tout de vous. Vos habitudes, vos manies et votre comportement avec moi.

J'ai aidé les aïeux de vos aïeux à vivre, à cultiver la terre, à élever leurs troupeaux. Ils m'honoraient



Cette photo date des années 1930. Les maisons du quartier des Bernards n'ont pas encore été rénovées et au fond Rancure occupe un large lit avec des iscles.

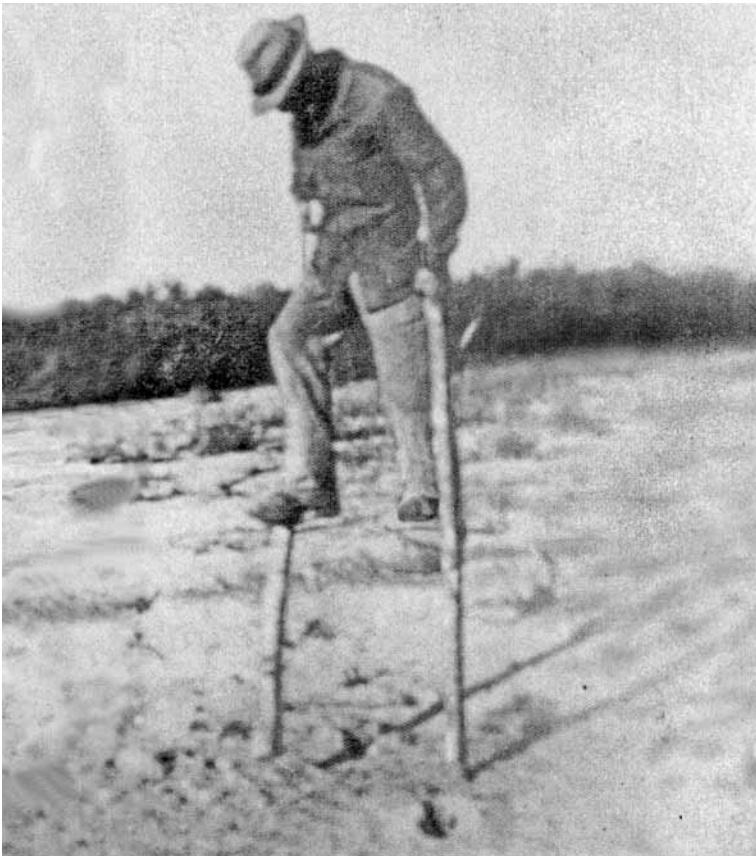
pour cela. Ils me craignaient aussi quand j'éclatais en débordements. Ils savaient qu'il fallait respecter mon aisance. En haut du plateau, pas de problème. Car au début je ne suis qu'un petit filet d'eau sans



Ces deux photos de 1952 et de 2013 montrent le confluent entre Rancure et le torrent de Puimichel. En période de fort débit des deux cours d'eau on peut mesurer leur importance relative. On remarquera aussi que Rancure peut charrier des eaux très boueuses à la différence de son affluent.

conséquence. Et peu à peu je reçois mes affluents des ravins de la Rougeiroux, de la Roumegière et de Val Richard puis le torrent de Puimichel, le plus important, sans compter les innombrables adous⁽³⁾. Bien sûr, comme moi aujourd'hui ils sont quasiment toujours à sec, mais quand le temps devient gros, quand le ciel se fait lourd et que les orages éclatent, ils m'aident en peu de temps à dérouler au fond de mon lit une énorme vague dévastatrice. Car en descendant je me renforce. Je grogne. Je gronde. Je m'annonce de loin. Les anciens des villages de fond de vallée, Le Castellet et plus loin Oraison, savaient m'écouter pour vite partir se protéger. Je ne compte plus les fois, dans mon existence, où j'ai ruiné le travail d'une année de patients labours, de semailles méticuleuses. Vos anciens s'en étaient accommodés et ils ne s'aventuraient plus à venir travailler la terre trop près de mon lit. Ils ne pouvaient même plus charruer. Mais il m'est souvent arrivé aussi de déborder plus largement. C'étaient alors les rues du village, les caves, les maisons qui se retrouvaient dans l'eau. Et tenez, un petit avertissement : en plein milieu du village du Castellet, il y a aujourd'hui une route avec un parking en haut. Eh bien il s'agit du redoutable vallon « de la Fouent » ou « des Porcilz » selon les appellations. Longtemps il a été craint pour ses coups de folie. Rappelez-vous : en juin 1585 vos ancêtres avaient même appelé le Conseil des Mées – dont vous dépendiez alors – pour constater les dégâts occasionnés au village. Et en 1666 ? Vous avez perdu la mémoire ? Il n'y avait pas eu une procession pour demander l'aide de Dieu afin d'être préservé de la tempête ? Idem en 1669 quand les habitants se plaignaient des débordements. Et tous les prés engravés en 1671... ce n'est pas à ce moment qu'ont été construits les gros murs de protection

avec des palissades amovibles pour dévier les flots tumultueux hors du village ? Et vous voulez que je vous rappelle la terrible tempête du 20 juin 1743 où les gigantesques vagues descendues de Brigadel sont allées jusqu'à bousculer Oraison après avoir ruiné les récoltes au Castellet au point d'amener la famine et de transformer les habitants en mendiants pour subsister ? Ah, j'avais bien ri quelques années plus tôt lorsque les Fulque d'Oraison avaient pris possession des terres du Castellet en notant : « Il ne passe dans l'étendue du fief aucune rivière flottable ni navigable, mais seulement un petit ruisseau du midi arrosant un petit quartier du terroir et qui tarit le plus souvent par grandes chaleurs... ». Petit ruisseau, moi ? Quelle injure de me traiter ainsi ! Vous voulez que je poursuive ? Les tempêtes et mes flots ravageurs de 1766 et de 1866, vous les avez oubliés ? À toutes les époques vous avez composé avec moi. Vous avez aménagé des passages à gué pour me traverser plus facilement. Oh, vous pouvez les compter. Ils existent toujours. Des dizaines, il y en a ! Mais ce n'était pas toujours pratique. Faites-vous raconter par les anciens comment les enfants des maisons éloignées me traversaient sur le dos de leurs pères, quand je me faisais gros, pour aller à l'école du Castellet. Faites-vous dire comment le père Amaudric traversait sur son âne avec ses pieds qui traînaient dans l'eau parce qu'il était bien trop grand (et ça faisait rire les enfants qui allaient le voir tout exprès). Faites-vous expliquer comment son fils Victorin s'était taillé une paire d'échasses dans du bois de cade pour me franchir, au Castellet. Quelquefois il perdait son équilibre et il s'affalait dans mes flots. Un jour où j'étais particulièrement furieux il s'est même fait emporter sur plusieurs centaines de mètres et n'a dû son salut



Victorin Amaudric sur ses échasses en bois de cade dans le lit de Rancure, avec son feutre sur la tête.

qu'à des troncs d'arbre bloqués qui lui ont permis de se raccrocher. Mais ce jour-là il a aussi perdu son chapeau de feutre légendaire. C'est pourquoi en 1948 le maire du village a commandé une passerelle piétonnière que vous pouvez encore voir de nos jours.

Et les ponts ? Le premier fut construit à Oraison, en 1698, le fameux « pont roman ». Ils étaient astucieux les gens de l'époque ! Parce que non seulement ça leur permettait de me franchir sans se mouiller, mais en plus ils pouvaient faire passer au-dessus de moi une conduite d'eau pour s'alimenter depuis la source de la Boucharde. Plus tard les projets se sont multipliés. Il y eut un second pont à Oraison pour remplacer un vieux passage à gué, sur la route venant de la vallée de l'Asse. C'était au XIX^e siècle. À peu près à cette époque les gens du Castellet construisirent un pont en bois pour franchir mon principal affluent, le torrent de Puimichel. Malheureusement il ne résista pas bien longtemps et dès la première décennie du XX^e siècle il fut remplacé par un ouvrage métallique qui subsiste encore de nos jours. Un peu plus haut et à la même époque fut jeté un pont pour me franchir en remontant vers Entrevennes. Un autre en béton a été lancé aux Ajoncs pour franchir le val Richard...

Des aménagements, il y en eut bien d'autres. Des digues par exemple. En particulier au Castellet

puisqu'il est là que se manifeste toute ma force, surtout quand le torrent de Puimichel est en colère en même temps que moi. Alors vos ancêtres du Moyen Âge avaient déjà commencé à protéger le carrefour où s'étaient installés des moines bénédictins dès le XIII^e siècle. C'est là qu'ils avaient commencé à travailler la terre, à planter la vigne qui fit longtemps la renommée du village. C'est là aussi qu'ils avaient établi le premier barrage et le premier moulin. J'en reparlerai plus loin. Et c'est là qu'ils avaient construit une première digue en maçonnerie. Comme j'avais une forte tendance à m'épancher plus largement que ne le souhaitaient vos anciens, ils ont construit une autre digue rudimentaire mais toutefois bien résistante puisque vous en profitez aujourd'hui encore. C'est la « levée », ce monticule de grosses pierres recouvert de terre où s'est installée la végétation, qui permettait – quand votre déviation n'existait pas – de protéger les terres cultivables de mes excès. Aujourd'hui, si j'en crois ce que j'entends parfois, c'est devenu une agréable promenade autour du village.

La digue du Castellet se prolongeait jusqu'aux plus lointains terrains cultivables en direction des Itardes. Vous pouvez encore en voir ci et là des morceaux épargnés.

Je reviens aux moulins. C'est surtout au Castellet qu'ils ont été construits. Le premier le fut justement par les bénédictins pour moudre le blé de leurs récoltes. Ils avaient choisi un petit promontoire en amont de leurs installations pour y contruire un petit barrage de plusieurs dizaines de mètres de long et contenant pas loin de 100 000 litres d'eau de façon à entraîner la roue à aubes du



La vieille digue en aval du prieuré des bénédictins fut construite pour protéger Le Castellet en canalisant les eaux venues du Puimichel et d'Entrevennes.



On aperçoit au fond, sur cette photo de 1944, ce qui restait de la fameuse « scie d'eau ».

moulin juste en bas de cet emplacement. Même après le départ des bénédictins ce moulin à grain a servi jusqu'au XVIII^e siècle, suite à quoi il s'est transformé en scierie, la fameuse « scie d'eau » bien connue dans la région. À quelques encablures de là a été construit au XVII^e siècle un autre petit moulin, non loin de l'éolienne que vous voyez au quartier du Pavillon. Il a servi une centaine d'années. Toujours au tout début du XVII^e siècle la commune et les paysans du Castellet ont construit un moulin dans le quartier des Blancs. Ils l'ont pourvu d'une grosse écluse de 30 000 ou 40 000 litres ! Il broyait de l'orge ce moulin... Il a changé plusieurs fois de propriétaires et a gardé localement le nom de l'un d'entre eux : Bicaï. Bien plus tard il a été modernisé pour devenir un moulin à turbine (au lieu d'une roue à aubes). C'était moderne. Et face à lui fut construit vers 1640 un moulin différent : un foulon à drap, puisqu'il y avait aussi des tisserands au Castellet. Inutile de vous préciser qu'à l'heure où vous vivez plus aucun n'est demeuré en activité. Bien sûr l'eau venait du canal... mais toute l'eau de



Le moulin de Bicaï dans les années 50, alors qu'il avait encore son écluse pleine d'eau.

la vallée, c'est quand même bien moi et mes adous qui la fournissons. Toute cette eau, elle vous permet de vivre. Les canaux vous ont permis pendant des siècles de cultiver vos terres. Vous avez patiemment et intelligemment détourné une part de l'eau que je laisse s'infiltrer et sourdre à fleur du sol par endroits. Le captage de la Tompline, dans le quartier du Pavillon, on le doit à la famille Brémond. Beau travail ! Et la source du vallon des Porcilz, vos ancêtres ont su la capter et la diriger dans des *bourneu*⁽⁴⁾ jusqu'à la première fontaine du village au quartier des Bernards dès 1696.

Ah, j'en ai fait des choses pour vous, les hommes ! Mais en retour vous ne m'avez pas toujours bien traité. Par exemple à l'époque où je coulais bien plus que maintenant : il y a au moins soixante ans. Oui, oui, ici, au Castellet. Bande de cochons ! Vous veniez déverser vos poubelles, vos immondices et même vos propres excréments. Si j'étais un peu à sec l'été, ça montait presque jusqu'à cette fameuse passerelle d'où vous veniez accomplir cette abomination. Je ne vous dis pas l'odeur... et les mouches.



Le pont roman d'Oraison est le premier ouvrage d'art lancé au-dessus de Rancure en 1698.



Au début du XX^e siècle les ponts ont été des ouvrages métalliques supportés par des piles de béton armé.

Le maire d'alors avait même mis une pancarte « prière de jeter les poubelles au milieu, pas sur les bords ». Il fallait attendre que je me mette un peu en colère pour emporter tout ça ailleurs. Et même lorsque vous avez créé au Castellet, en 1966, le réseau de tout-à-l'égout, tout venait encore se déverser dans mon lit. Puis dans les années 70, vous avez instauré les premiers ramassages d'ordures avec une ébauche de déchèterie. Et il a fallu attendre 1995 pour qu'enfin vous réalisiez une station d'épuration. Sans compter toute l'eau que vous puisez dans mon sous-sol, insatiables gaspilleurs que vous êtes. Non vous n'êtes pas raisonnables, vous les hommes. Vous me faites trop confiance. Et vous vous faites trop confiance. Vous m'avez embarré, vous m'avez contraint, vous m'avez resserré. Vous avez aussi détourné un peu d'eau qui me revient de droit pour faire un lac collinaire. Mais ça je vous en suis plutôt reconnaissant, parce que c'est joli, agréable et que ça fait venir du monde, des promeneurs, des amoureux, des parents avec leurs enfants. Ça me plaît ! Mais gare à mes crises de folie. Vous devriez le savoir que ça me prend de temps en temps, de siècle en siècle depuis la nuit des temps ! Et ce n'est pas votre route, celle que vous appelez « déviation », qui me retiendra. Pas plus que la vieille digue de vos ancêtres que vous n'avez même pas su entretenir. Et ce jour-là, gare à vous ! Vous en aurez des regrets ! Toutes vos constructions dans mon lit ! Mais c'est à moi ça ! Vous l'avez même dénommé mon lit majeur⁽⁵⁾. Alors ce jour-là, ne vous déplaie, je m'étalerai tout à mon aise. ■



Les débordements ne sont pas de l'histoire ancienne. Même sans crue centennale, Rancure a parfois inondé la départementale et les propriétés de Combe-Croix.

Lexique

- 1 - **Poudingue** : roche sédimentaire constituée d'anciens galets pris dans un ciment naturel (conglomérat).
- 2 - **Aquifère** : réseau d'eaux qui circulent dans le sous-sol sous forme de rivière pour réapparaître plus loin.
- 3 - **Adous** : petite résurgence d'un cours d'eau (mot provençal utilisé dans les Alpes de Haute-Provence).
- 4 - **Bournèu** : terme provençal désignant des tuyaux coniques de poterie vernissée s'emboîtant les uns les autres.
- 5 - **Lit majeur** : niveau de la plus grande inondation historique situé de part et d'autre d'un cours d'eau.

Bibliographie

- BLANC (Christian), *Le Pays d'Oraison*, Alpes de Lumière, mai 1985
 GIRAUD (Clément), *Paroles de Clément*, éd. Castellum, 2013
 LAURENT (André & Jean-Jacques), *Rancure*, travail personnel, 2005
 LAURENT (André), *Fontaines et lavoirs en Val de Rancure*, André Laurent, éd. Castellum, 2009
 LAURENT (André), *Parcours au fil du temps*, éd. Castellum, 2014
 LAURENT (André), *Val de Rancure, Établissements religieux*, éd. Castellum, 2016
 MERCIER (H.), *Le Néogène et le Pléistocène inférieur duranciens*, in Géologie alpine - t.55, 1979

PLUVIOMÉTRIE EN 2018

Précipitations en 2018

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	66,6	9	38
Février	17,8	3	11
Mars	129,8	9	35
Avril	80,2	4	40
Mai	121,7	13	21
Juin	65,2	9	12
Juillet	51,6	5	31
Août	108,2	8	27
Septembre	5,2	2	3,7
Octobre	237,5	11	65*
Novembre	114,0	11	24
Décembre	51,5	4	31

* 31 octobre, jour le plus pluvieux de l'année.

Jours de neige	Neige	Fusion de neige
26 février	1,5 cm	
28 février	12 cm	
30 octobre	2 cm	8,5 mm

- Total des précipitations en 2018 : 1057,80 mm
- Nombre de jours de pluie : 88
- Nombre de jours de neige : 3

Ces chiffres sont fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département, installé au Castellet depuis cinquante ans.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) :
08 92 68 08 08 (0,34 € la min).
Internet : www.meteo.fr

Ces chiffres sont les relevés quotidiens des conditions climatiques du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par Météo-France. Ces statistiques sont des données scientifiques précieuses dans le cadre de l'étude de l'évolution du climat.

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1990 : 696 mm
1962 : 686 mm	1991 : 619 mm
1963 : 973 mm	1992 : 860 mm
1964 : 565 mm	1993 : 679 mm
1965 : 528 mm	1994 : 908 mm
1966 : 630 mm	1995 : 919 mm
1967 : 394 mm	1996 : 975 mm
1968 : 811 mm	1997 : 498 mm
1969 : 538 mm	1998 : 575 mm
1970 : 568 mm	1999 : 663 mm
1971 : 548 mm	2000 : 817 mm
1972 : 889 mm	2001 : 630 mm
1973 : 605 mm	2002 : 858 mm
1974 : 703 mm	2003 : 667 mm
1975 : 687 mm	2004 : 451 mm
1976 : 754 mm	2005 : 543 mm
1977 : 879 mm	2006 : 558 mm
1978 : 575 mm	2007 : 406 mm
1979 : 789 mm	2008 : 807 mm
1980 : 578 mm	2009 : 645 mm
1981 : 648 mm	2010 : 858 mm
1982 : 496 mm	2011 : 773 mm
1983 : 707 mm	2012 : 741 mm
1984 : 654 mm	2013 : 775 mm
1985 : 660 mm	2014 : 887 mm
1986 : 589 mm	2015 : 558 mm
1987 : 982 mm	2016 : 682 mm
1988 : 627 mm	2017 : 415 mm
1989 : 409 mm	2018 : 1058 mm

QU'EST-CE QU'ON A PRIS SUR LA TÊTE !

Pour une année record, c'est une année record ! Pensez donc que plusieurs générations de Castellians n'avaient encore jamais vu ça ! Et pas seulement parmi ceux qui se sont installés depuis 15 ou 20 ans ! Depuis que les relevés météo existent au village, c'est-à-dire en 1961, ce n'était jamais arrivé ! Le cumul des précipitations a dépassé le mètre de hauteur. On est à presque 8 centimètres de plus que lors du précédent record en 1987. Et on est à un peu plus de deux fois et demi la valeur de l'an dernier. Et si l'on regarde le tableau, on se rend bien compte que les années se suivent et ne se ressemblent pas sans qu'on puisse tirer la moindre règle. On s'est plaint de la sécheresse pendant de nombreuses années. On a peur maintenant que les murs des maisons deviennent des éponges... Bonne année 2019 !